



PROJET D'ÉDITION D'UN GUIDE DU ROUTARD en VALLÉE du CHER

Compte-rendu de la visioconférence Région Centre Val-de-Loire - Direction du
Tourisme / Comité Régional du Tourisme / A2DT VdC
le 1^{er} février 2021

o o o O o o o

Participants :

Conseil Régional - Direction du Tourisme : Cécile BONNEAU, Laurent SAVIGNAC

Comité Régional du Tourisme : Marc RICHER (Directeur)

A2DT VdC : Jean-Jacques RABIER et Jean-François SOMMIER

Après présentation de notre projet, le débat s'engage sur sa pertinence et son financement.

La Région s'interroge sur le potentiel de lectorat d'un guide touristique généraliste à l'échelle de la Vallée du Cher, car elle ne constitue pas une destination touristique en soi mais est composée de plusieurs destinations (châteaux de la Loire, Berry, Creuse...)

En revanche, l'ouverture de la véloroute Cœur de France à Vélo qui va longer le canal de Berry et la Vallée du Cher représente une opportunité et un potentiel important de touristes itinérants. C'est pourquoi, la Région et le CRT seraient plutôt favorables à soutenir un projet de Topoguide, toujours avec le Guide du Routard, dans le cadre de la collection dédiée aux itinéraires qui existent actuellement.

Concernant la rivière Cher et cette véloroute le programme est le suivant :

Été 2021 : Mise en service de trois tronçons Tours-Montrichard 40 kms - Thénieux-Bourges 60 kms - St Amand Montrond-Montluçon 50 kms soit 150 kms au total.

Pour avoir la continuité du circuit sur une longueur de 300 kms, la programmation s'établit jusqu'en 2026, soit sur 5 ans, à raison de 30 kms par an.

Sur le plan financement nous restons sur l'idée simple d'un financeur public unique pour obtenir des Fonds Leader, la capacité de financement par notre association restant très faible.

Avec la Région il a été évoqué un financement public multiple, s'appuyant sur les territoires concernés par l'itinéraire (A.D.T. Com com, pays) et leurs agences de promotion touristique. D'autre part C. Bonneau va récupérer le plan de financement du Guide de la Vallée du Loir pour notre information.

La question majeure qui se pose aujourd'hui est de savoir si nous devons poursuivre un projet de topoguide avec deux tronçons manquants (Montrichard - Thénieux et Bourges - St Amand) ou attendre 2025/2026 pour présenter un projet avec un itinéraire complet sur 300 kms de cours de la rivière.

Remarque de la Région : un topoguide a un coût supérieur à une édition classique du Guide du Routard, cela va nécessiter une mobilisation des maîtres d'ouvrage de la véloroute et des structures en charge de la promotion de l'itinéraire.

Pour finir sur une note optimiste : La mise « en tourisme » de la véloroute va nécessiter des relais et des ambassadeurs sur les territoires. D'après la Région, notre association peut être un précieux soutien dans ce domaine et va être associée aux réunions de travail.

Prise de contact avec Florence BRUNEL-JARS (le 03.02.2021)

Le Guide du Routard ne publiera pas de topoguide tant que la véloroute ne sera pas entièrement réalisée (été 2026 ??).